

"Desplats," dont l'expérience porte actuellement sur plus de 100 cas, croit que la fulguration recule les récidives; sur 11 cas très graves, déclarés inopérables et pour la plupart déjà récidivés, 5 sont en bonne santé au bout de périodes variant de douze à seize mois, 3 ont, au bout de dix à quinze mois, des récidives facilement détruites par nouvelle fulguration, les 3 autres ont récidivé entre huit et douze mois, mais n'ont pas voulu subir à nouveau la fulguration. Il fait remarquer qu'on ne peut comparer cette série avec les statistiques chirurgicales, car il s'agit de cas inopérables.

"Malméjac" a observé 7 cas de cancer traités suivant la méthode de Keating-Hart. Dans aucun de ces cas ne s'est produite la lymphorrhée avec élévation de

température. Cette lymphorrhée, quand elle existe, paraît donc être le résultat d'une cause étrangère.

"Albert-Weil" insiste sur l'évolution de la fulguration, qui était considérée autrefois surtout comme destructive et l'est actuellement surtout comme cicatrisante, comme agent favorisant la réaction des tissus dans la fibrose.

Cette évolution a eu comme corollaire des modifications dans la technique; à l'épingle relativement courte on substitue le plus souvent l'épingle longue promœnée en tous sens.

Par Zimmern (Soc. franc. d'électroth. et tad. médicales, 25 mars 1909).

E. St-J.

PROGRES DES SCIENCES MÉDICALES

Syndromes douloureux chez les diabétiques

Parmi les accidents qui amènent les diabétiques à venir consulter un médecin, les syndromes douloureux tiennent une grande place, et, en examinant les urines de tout individu venant se plaindre de douleurs névralgiques, musculaires ou articulaires, il arrive qu'on découvre un diabète insoupçonné jusqu'alors.

Ce sont ces accidents douloureux qu'a passés en revue M. Marcel Labbé (in La Tribune Médicale).

Ce sont des névralgies et névrites, des algies par lésions artérielles, des myalgies, des arthralgies.

Les névralgies peuvent affecter le sciatique, le crural, les lombaires, les génitaux, les intercostaux, le facial, les dentaires, le plexus brachial, le pneumogastrique. Ce sont souvent des névralgies symétriques et leur caractère propre est de céder au régime antidiabétique. — Les névrites avec troubles objectifs de la sensibilité, troubles moteurs, troubles trophiques, troubles des réflexes tendineux, sont ordinairement des polynévrites affectant de préférence les membres inférieurs, capables de s'améliorer mais non de guérir sous l'influence du régime et du traitement antidiabétique. Il en existe trois formes: polynévrites sensitives, polynévrites motrices et amyotrophiques, nervo-tabes périphérique. Les mononévrites sont plus rares, atteignant surtout le crural, l'obturateur, mais aussi le cubital, le circonflexe, le plexus brachial, le facial, les nerfs moteurs de l'œil. Il faut d'ailleurs, chez un diabétique comme chez tout autre malade, rechercher avec soin si l'alcool, la tuberculose, la syphilis ne sont pas en cause (c'est ainsi qu'on peut distinguer la névrite alcoolique chez les diabétiques, la névrite diabétique chez les diabétiques non alcooliques.)

Les angialgies par spasme artériel ou artérite donnent lieu tantôt à la "claudication intermittente", tantôt à des troubles circulatoires pouvant aller jusqu'à la gangrène d'une portion du membre (orteil, pied, main): le diagnostic se base sur le fait que la douleur existe dans tout le membre et non sur le trajet d'un nerf; qu'elle ne s'accompagne pas de troubles objectifs de la sensibilité; qu'une sensation de chaleur ou de brûlure coïncide avec un refroidissement réel et une pâleur du membre; enfin que les artères superficielles sont athéromateuses.

Les myalgies consistent en douleurs au niveau des nodosités d'Heberden, en arthrites sèches, en arthropathies chroniques des petites articulations et en accidents rhumatoïdes apparaissant comme des crises de goutte.

Ces divers accidents doivent être traités par la cure de régime et les médicaments n'être donnés qu'à titre d'adjuvants.

Garde-malades diplômées

F. I. — Vous trouverez en dernière page une liste des seules garde-malades qui sont sorties diplômées de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Notre-Dame.

Dans une liste antérieure les noms de gardes non diplômées à ces institutions s'étaient glissés à notre insu: nous tenons à donner justice à tous.